

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ LAC SAINT-JEAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON

Procès-verbal d'une session spéciale du conseil municipal de Saint-Gédéon tenue le jeudi 17 décembre 2020 à 18 h via l'application ZOOM et à laquelle sont présents les conseillers et la conseillère suivants : M. Jean-Sébastien Allard, M^{me} Suzy Lessard, M. Michel Tremblay, M. Pierre Boudreault, M^{me} Nathalie Simard, M^{me} Claire Girard qui siègent sous la présidence du maire M. Émile Hudon.

Assiste également M^{me} Dany Dallaire, directrice générale

1- VÉRIFICATION DU QUORUM ET DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le quorum est constaté tous les membres renonçant à l'avis de convocation compte tenu que la date de la tenue de la séance a été modifiée par rapport à l'avis de convocation qui leur a été transmis. Le conseil peut par conséquent procéder.

283-12-20 Il est proposé par M^{me} Suzy Lessard, appuyée par M^{me} Nathalie Simard, et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la tenue de cette séance spéciale en approuvant le contenu de l'ordre du jour.

2- ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

Le maire dresse les faits saillants des prévisions budgétaires 2021. Par la suite, la directrice générale fait lecture de ces prévisions budgétaires.

284-12-20 Il est proposé par M^{me} Nathalie Simard, appuyée par M. Pierre Boudreault, et il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'adoption des prévisions budgétaires de la municipalité pour l'année 2021 telles que déposées, dont voici un résumé.

REVENUS

- Taxes foncières	2 821 975 \$
- Compensation et tarification	712 490 \$
- Paiement tenant lieu de taxes	47 715 \$
- Services rendus	255 100 \$
- Imposition de droits	100 000 \$
- Amendes et pénalités	15 000 \$
- Intérêts	23 250 \$
- Autres revenus	5 000 \$
- Transferts	69 025 \$

TOTAL DES REVENUS 4 049 555 \$

DÉPENSES

- Administration générale	657 705 \$
- Sécurité publique	446 765 \$
- Transport	729 830 \$
- Hygiène du milieu	679 890 \$
- Santé et bien-être	36 550 \$
- Aménagement, urbanisme et développement	509 940 \$
- Loisirs et culture	763 050 \$
- Frais de financement	87 565 \$

TOTAL DES DÉPENSES 3 911 295 \$

Excédent des activités financières avant
Conciliation 138 260 \$

CONCILIATIONS À DES FINS FISCALES

Remboursement dette long terme	(292 000) \$	
Affectation aux activités d'investissement	(96 000) \$	
Affectation d'excédant accumulé divers	278 000 \$	
Virement aux fonds réservés	<u>(28 260) \$</u>	<u>(138 260) \$</u>

3- ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2021-2022-2023

La directrice générale fait lecture et dépose le programme triennal d'immobilisation 2021-2022-2023.

285-12-20

Il est proposé par M^{me} Claire Girard, appuyée par M. Michel Tremblay et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le programme triennal des dépenses en immobilisations tel que déposé, lequel prévoit des investissements de 2 143 000 \$ en 2021, 1 898 000 \$ en 2022 et 1 919 000 \$ en 2023 pour un total de 5 940 000 \$.

4- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 18 h 20, M. Jean-Sébastien Allard propose la levée de l'assemblée.

Émile Hudon
Maire

Dany Dallaire
Directrice générale